



La validation des acquis de l'expérience a pour objet l'acquisition d'un diplôme, d'un titre professionnel



Tout salarié amené à vouloir faire reconnaître ses compétences, et acquérir une certification.

Prérequis : Posséder un an d'expérience dans le champ d'activité de la certification ciblée.

PROGRAMME

- Informations sur le dispositif
- Aide à la constitution du dossier
- Présentation du dossier auprès de la Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
- Aide à la rédaction du dossier de synthèse professionnel

MODALITES

Alternance d'exposés théoriques, d'exercices de synthèse et d'entraînements pratiques, relectures du dossier, simulations d'entretien avec le jury.



Attestation de compétences



A la demande



Durée moyenne : 9 mois

Certification partielle ou totale possible



800€

Possibilité de prise en charge par la région Normandie pour les demandeurs d'emploi, selon conditions



Blangy sur Bresle - Eu

Dieppe

En présentiel et/ou à distance



Pour les Personnes en Situation de Handicap, nos sites sont accessibles sous condition d'adéquation de nos modalités d'accueil et de notre matériel et sous réserve de validation par le Référent Handicap de notre structure.

4 personnes accompagnées

2 certifications totales, 1



partiel, 1 retrait

Taux de satisfaction : 93 %



www.forjecnor2000.net

4, rue de Chekroun BP112 – 76340 Blangy sur Bresle

02.35.93.39.85

Information : Régis BIGOT

r.bigot@forjecnor2000.com

02.32.14.40.40